

**DIPER**  
**Division des Personnels du**  
**Premier Degré**

Karin BRESSO  
Bureau 416

Tél. : 01 30 75 57 50

Fax : 01 30 75 84 09

ce.ia95.permut@ac-versailles.fr

Immeuble « le Président »  
2A, avenue des Arpents  
95525 Cergy-Pontoise cedex

www.ia95.ac-versailles.fr/ia95/

**MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE INTER DEPARTEMENTAL**  
**demande d'exeat – ineat**

Ce dossier est à renseigner, signer et retourner au bureau 416 à l'Inspection Académique du Val d'Oise. Il devra être accompagné des pièces justificatives demandées.

Votre demande devra être déposée avant le 23 avril 2010. Au-delà de cette date, sont recevables **exclusivement les demandes relevant d'une situation nouvelle.**

**MOUVEMENT INFORMATISE :** a participé  n'a pas participé

**MOTIF DE LA DEMANDE :**

Handicap reconnu / maladie grave

Rapprochement de conjoint

Bénéficiaire de 45 points de bonification

Résidence de l'enfant

Convenance personnelle - avec plus de 18 ans d'ancienneté dans le Val d'Oise

Intégration demandée dans une Collectivité d'Outre Mer

**NOM ET ADRESSE :**

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Nom patronymique : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone personnel : ..... Portable : .....

Affecté(e) à l'école : .....

Téléphone professionnel : .....

**SITUATION FAMILIALE :**

marié(e)  pacsé(e)  vie commune  veuf(ve)

séparé(e)  divorcé(e)  célibataire

Nombre d'enfants de moins de 20 ans à charge au 1<sup>er</sup> septembre 2010 : .....

**SITUATION PROFESSIONNELLE :**

Corps : instituteur  prof. des écoles

Echelon au 31 août 2009 : .....

Date de titularisation dans le Val d'Oise /date d'entrée dans le Val d'Oise : .....

Position administrative : Activité  Congé parental  Disponibilité

C.L.M.  C.L.D.  Détachement



2/2

## VŒUX

Le nombre de vœux ne pourra en aucun cas être supérieur à 6.

Les départements demandés doivent correspondre effectivement aux demandes d'ineat déposées. Pour une demande de rapprochement de conjoint mettre en premier vœu le département d'exercice de celui-ci.

1<sup>er</sup> vœu : ..... 2<sup>ème</sup> vœu : .....

3<sup>ème</sup> vœu : ..... 4<sup>ème</sup> vœu : .....

5<sup>ème</sup> vœu : ..... 6<sup>ème</sup> vœu : .....

**Les candidats veilleront à fournir toutes les pièces justificatives en copies nécessaires : un exemplaire pour le Val d'Oise et un pour chaque département demandé.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Fait à ....., le ..... Signature de l'intéressé(e) .....

## A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER

- pour le Val d'Oise :
  - deux enveloppes demi-format, affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
  - votre demande manuscrite d'ineat, adressée à l'Inspecteur d'Académie du Val d'Oise, mentionnant pour quel motif vous faites votre demande ainsi que le ou les département(s) demandé(s)
  - un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation
- pour chaque département demandé et sous couvert de Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Val d'Oise :
  - votre demande manuscrite d'ineat mentionnant pour quel motif vous faites votre demande adressée à Madame ou Monsieur l'Inspecteur d'Académie du (des) département(s) demandé(s)
  - un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation.

**PIECES SUPPLÉMENTAIRES A JOINDRE SELON LA SPÉCIFICITÉ**  
(photocopies datées et signées)



3/3

**RAPPROCHEMENT DE CONJOINT**

**Situation professionnelle du conjoint :**

- attestation de l'employeur, datant de moins d'un mois, précisant la date d'embauche et le lieu d'exercice (original et sur lettre à en tête de l'entreprise)
- une photocopie du dernier bulletin de salaire

ou (liste non exhaustive)

- attestation d'inscription à un ordre professionnel
- affiliation à un régime particulier de sécurité sociale
- inscription au registre du commerce, à la chambre des métiers
- K bis,

ou

- inscription aux ASSEDIC après perte d'emploi dans le même département.

**Situation familiale :**

candidat marié :

si le dossier i-prof n'est pas à jour :

- livret de famille, page mariage
- le cas échéant page(s) naissance(s)
- pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité le cas échéant

candidat pacsé :

PACS établi impérativement avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009 :

- photocopie du PACS
- l'avis d'imposition commune pour l'année 2008
- le cas échéant, page(s) naissance(s)
- pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité

candidat non marié ayant un enfant né au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et reconnu par les deux parents

si le dossier i-prof n'est pas à jour :

- page naissance du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité.
- l'avis d'imposition du père et de la mère pour l'année 2008

**Famille recomposée avec enfant de moins de 20 ans à charge**

- livrets de famille – page(s) naissance(s)
- avis d'imposition 2008
- jugement de divorce
- pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité.

**DEMANDE AU TITRE DU HANDICAP / MALADIE GRAVE**

- un courrier à l'Inspecteur d'Académie et adressé au bureau 416 notifiant la raison de la demande
- un courrier accompagné du certificat médical détaillé, établi par médecin traitant et/ou spécialiste à envoyer au Médecin de Prévention de L'Inspection Académique. Celui-ci, après étude, se mettra en relation avec l'intéressé.